

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du
CONSEIL MUNICIPAL
2023-38 SEANCE DU 24 novembre 2023**

Date de la Convocation
20 novembre 2023

Date de l’Affichage
20 novembre 2023

Nombre de Conseillers
En exercice : 11
Présents : 7
Représentés : 4
Absents : 4

Objet de la délibération

Décision modificative n°6
Augmentation de crédit au
chapitre 275 pour consignation
du montant de l’acquisition de
l’immeuble place Clinchant.

L’an deux mil vingt-trois, le vingt-quatre novembre à dix-huit heures, le Conseil municipal, dûment convoqué, s’est réuni en séance publique, à la mairie de Boissettes, sous la Présidence de Monsieur Thierry SEGURA, Maire.

PRESENTS :

Monsieur Thierry SEGURA, **Maire**,
M Philippe BARRAULT **Adjoint**,
Mme Florence DECHELLE, Mme Pascale BACQUET, Mme Marie
CORNET-VERNET, M Pierre de MONTALEMBERT, M Daniel
MATHÉ **Conseillers Municipaux**.

ABSENTS et REPRESENTES

Mme Fabienne COLIN-FAURE représentée par M Thierry SEGURA
Mme Oriane PODEVIN représentée par Mme Pascale BACQUET
M Grégory THIBAUD représenté par M Daniel MATHÉ
M Jean-Paul ANGLADE représenté par M Philippe BARRAULT

ABSENTS NON REPRESENTES

SECRETARE DE SEANCE : Mme Pascale BACQUET

Le Maire,

VU le budget primitif 2023 de la commune de Boissettes,

VU la décision n° 2/2023 du 29/06/2023 du Maire à exercer son droit de préemption concernant un immeuble 7 place Clinchant à Boissettes,

VU L’absence du vendeur constaté par notaire au RDV de signature à la date du 27/09/2023,

VU l’article L213-4 du code de l’urbanisme que la Commune de Boissettes, représentée par son Maire Thierry SEGURA, a engagé la procédure de consignation prévue à l’article R.323-8 du Code de l’Expropriation pour cause d’Utilité Publique,

VU le certificat administratif du 17/10/2023 engageant la Commune de Boissettes à régulariser les crédits budgétaires afin de correspondre au montant inscrit au compte 275 de consignation,

DECIDE, à l'unanimité, d'effectuer la décision modificative suivante :

-Section Investissement :

Chapitre 21- compte 2132 -dépense

- 470 500,00 €

-Section Investissement :

Chapitre 27- compte 275-dépense

+ 470 500,00 €

Fait à Boissettes le 24 novembre 2023

Secrétaire de séance
Pascale BACQUET



Le Maire,
Thierry SEGURA

